

Initiatives ministérielles

Ce système sert bien le Canada. Par l'étendue, le Canada qui s'étire entre trois grands océans est le deuxième pays du monde. Nous sommes parmi les plus grands utilisateurs du téléphone au monde et c'est notamment parce que pendant de nombreuses années, notre réglementation a permis la mise en place d'un système où les habitants des petites villes et des régions rurales sont subventionnés par les grands centres urbains. Cela a très bien servi le Canada, mais ce ne sera plus le cas après l'adoption du projet de loi. Ce système est miné par le projet de loi et c'est une autre des raisons pour lesquelles nous nous y opposons.

Vous me faites signe, monsieur le Président, qu'il ne me reste presque plus de temps, aussi conclurai-je en disant que depuis longtemps, le Canada a un excellent système téléphonique. Nous avons très bien réussi à mettre en place des systèmes de télécommunications répondant à nos besoins. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des Canadiens aiment le système actuel. Je crois que beaucoup d'entre nous ont de nombreuses raisons d'être fiers des progrès réalisés au fil des ans dans les télécommunications au Canada. Il y a des Canadiens qui travaillent fort dans ce domaine, des dizaines de milliers de Canadiens qui veulent conserver leur emploi et continuer de servir leurs concitoyens sans devoir changer de profession ou de métier.

Donc, pour cette raison, nous nous opposerons au projet de loi et nous invitons le ministre des Communications qui est responsable du projet de loi à transmettre notre message à ses collègues de son caucus et du Cabinet et à leur dire que ce n'est pas le temps de hausser les tarifs au Canada ni le temps de présenter une mesure législative qui fera encore perdre beaucoup d'emplois aux Canadiens. Qu'il leur dise qu'ils auraient intérêt à renoncer à ce projet de loi.

• (1335)

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, ce projet de loi se faisait certes attendre depuis longtemps. Malheureusement, c'est un projet de loi qui laisse grandement à désirer.

Le député néo-démocrate qui vient de prendre la parole a déclaré sans équivoque que le NPD se prononcera contre le projet de loi. Je comprends cela, mais je dois dire que nous croyons que le projet de loi doit être renvoyé au comité afin d'y être examiné et considérablement modifié de telle sorte qu'il reflète les besoins de l'industrie et de la population canadiennes.

Il y a déjà plus d'un an que ce projet de loi a été présenté par le ministre et la première déclaration du gouvernement à cet égard remonte à 1984, lorsque le

ministre des Finances de l'époque avait déclaré, dans le cadre d'un exposé économique, qu'il fallait manifestement que le secteur canadien des télécommunications profite des possibilités qu'offre une technologie en pleine expansion et fournisse aux Canadiens les nouveaux services qu'ils demandent. Je le répète, neuf années sont passées depuis que cette déclaration a été faite et on ne peut s'empêcher de songer que «la montagne a accouché d'une souris» lorsqu'on voit que le gouvernement n'a rien trouvé de mieux à concocter en neuf ans que ce projet de loi. Comme l'a déjà dit ma collègue, la députée de Mont-Royal, ce projet de loi laisse grandement à désirer. En conséquence, nous, de notre parti, sommes disposés à permettre que le projet de loi soit renvoyé maintenant au comité. À l'instar de la députée de Mont-Royal, je dirai que nous comptons que le comité présentera d'importantes propositions d'amendement.

Le projet de loi C-62 établit en droit une politique canadienne de télécommunication, étend le pouvoir de réglementation du CRTC aux sociétés d'État provinciales et prévoit de nouveaux pouvoirs à l'égard de la réglementation des télécommunications. Il vise à donner force de loi à une politique canadienne de télécommunication, à codifier et à moderniser les lois existantes et à réagir à la décision de la Cour suprême du Canada en ce qui concerne la disposition contestée de l'Alberta Government Telephones Act.

Une certaine réglementation s'impose évidemment dans le secteur sans cesse changeant des télécommunications. Les entreprises de télécommunication emploient plus de 100 000 Canadiens et génèrent plus de 20 milliards de dollars de recettes. Ce secteur est essentiellement l'un des liens clés du Canada avec la mondialisation des marchés et le monde de la technologie de pointe. C'est évidemment aussi un domaine dans lequel les Canadiens peuvent s'enorgueillir à juste titre des progrès qui sont accomplis ici même, au Canada.

Cela me rappelle une visite que le Sous-comité sur la condition féminine a faite l'an dernier aux États-Unis, dans le cadre de son étude sur le cancer du sein. Pendant que nous étions les hôtes de l'Office of Women's Health, à Washington, une téléconférence s'est déroulée avec le Centre For Disease Control, à Atlanta. Nous pouvions voir nos interlocuteurs d'Atlanta sur un écran de télévision et ceux-ci pouvaient aussi nous voir à Atlanta sur un écran de télévision. Après la rencontre, un membre de l'équipe américaine m'a demandé ce que je pensais de leur technologie. J'ai remarqué que le téléviseur portait le logo de Northern Telecom et j'ai répondu qu'on devait m'excuser, mais que c'était en fait notre technologie. Je